

Erreurs du passé

Par [JFB](#) le mar 13/12/2011 - 11:24



Le 20 novembre dernier, les présidents des

groupes parlementaires Fidesz et KDNP ont déposé une proposition de loi selon laquelle le Parti socialiste hongrois (MSZP) en tant qu'ayant droit du Parti socialiste ouvrier hongrois (MSZMP) partage toutes les fautes commises par son prédécesseur.

L'un des points principaux de la proposition de loi porte sur les mesures de transition de la nouvelle Constitution hongroise et souligne que le MSZP partage toutes les responsabilités de l'ex Etat-parti "en tant qu'héritier d'une fortune illégitimement accumulée, avec des avantages illégalement acquis sous la dictature et en raison d'un rapport fort liant l'ancien et le nouveau parti pendant la période de transition". D'après le texte de la proposition de loi, il serait possible de faire valoir un droit à réparation. Par conséquent, les anciens dirigeants communistes deviendraient sanctionnables, suite à l'entrée en vigueur de la Constitution, dès le 1er janvier prochain. La proposition de loi proclame que ne peuvent pas être considérés comme prescrits les crimes graves commis à l'encontre du pays ou de la population au nom, dans l'intérêt ou avec l'accord de l'Etat-parti, ces crimes n'ayant pas été poursuivis pénalement jusqu'ici pour des raisons politiques. Le gouvernement envisage de créer la Commission de la commémoration nationale qui sera chargée de garder pour la postérité la mémoire de la dictature, de dévoiler son fonctionnement, le rôle et l'activité des responsables politiques et d'en publier un rapport.

La proposition de loi stipule également que le MSZMP, ses ayants droit ainsi que les associations politiques qui ont travaillé à leur service, sont des organisations criminelles. Par conséquent, les responsables du parti doivent assumer leurs responsabilités puisqu'ils ont contribué au "maintien d'un régime oppressif, aux violations du droit ainsi qu'à la trahison de la nation". Le MSZP serait dès lors qualifié d'organisation quasi criminelle par la Constitution, provoquant une situation sans précédent.

Le MSZP a en effet été un parti démocratique après le changement de régime, représenté légitimement au Parlement à la suite de six élections législatives ; il a aussi gouverné à trois reprises. De plus, il serait impossible de prédire l'issue d'une procédure juridique portant sur l'éventuelle dissolution du MSZP sous prétexte que son existence est anticonstitutionnelle...

De son côté, le député du MSZP, Gergely Bárándy, a dénoncé lors d'un débat parlementaire la volonté de stigmatiser et de discréditer la gauche actuelle en Hongrie, dans le but unique de ruiner le MSZP et de lui confisquer ses biens.

Enfin, et de façon paradoxale, il semble que le passé communiste n'a jamais constitué un obstacle dès lors qu'il s'agissait d'élargir les troupes du Fidesz. Il suffit d'évoquer le cas d'Imre Pozsgay, ancien fonctionnaire communiste et nommé récemment membre du comité en charge de l'élaboration de la nouvelle Constitution ou encore celui de Mátyás Szûrös, ancien ambassadeur à Moscou et invité permanent des manifestations du Fidesz. Au lieu de tirer un trait sur le passé, cette proposition de loi, qui suit celle concernant l'impôt de réparation s'adressant aussi aux anciens communistes (Cf article JFB n°354), n'est-elle pas une nouvelle tentative du Fidesz de jouer la carte anti-communiste contre son principal adversaire ?

Máté Kovács

•
Catégorie

Agenda Culturel